



COMMUNIQUE DE PRESSE

Gabon : l'opposant Jean Ping à nouveau trainé devant la justice à des fins de disqualification

Libreville, le 14 juin 2016

Hier, Jean Ping, ancien président de la Commission de l'Union africaine et candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle du 28 août 2016, a reçu une nouvelle convocation à comparaître adressée à la double requête d'Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise et du Gouvernement gabonais. En ces temps de campagne, Jean Ping, principal concurrent d'Ali Bongo, dénonce un simulacre de justice n'ayant pour seule fin que de l'empêcher de se présenter à l'élection.

Les « Citations directes en correctionnelle » ci-joint, montrent à quel point la justice gabonaise porte mal son nom : au delà des nombreuses incorrections et imprécisions qu'il comporte dès la désignation du cité à comparaître, ainsi que dans l'énoncé des articles du Code pénal, il apparaît clairement que le requérant, qui n'est autre que le Président de la République, a déjà imposé son jugement et sa condamnation avant même qu'ait lieu toute audience ni procès.

Pour Jean Ping et pour une majorité de Gabonais, cela n'est nullement une surprise, le Gabon n'étant pas vraiment une démocratie, ni un État de droit. C'est d'ailleurs parce qu'il dénonce avec force cette violence d'État que Jean Ping se voit poursuivi par la justice aux ordres d'un régime aux abois. Celui qui, par sa popularité, effraye aujourd'hui un pouvoir en décrépitude, est devenu la cible numéro un. Nous sommes dans la situation extravagante où un candidat président peut trainer devant la justice son principal concurrent pour « diffamation », un mois et demi avant le scrutin.

Comme Jean Ping l'avait analysé dans une note adressée à la Communauté internationale, tous les moyens vont désormais être mis en œuvre pour l'empêcher de présenter sa candidature aux prochaines élections. Aujourd'hui c'est une condamnation judiciaire, demain ce sera le compte-rendu médical délivré par le médecin choisi par le pouvoir pour évaluer la santé des candidats à l'élection !

Malgré ces multiples obstacles, Jean Ping fait savoir qu'il ne renoncera pas. Porté par les élans populaires et son amour du Gabon exprimés tout au long de ses rencontres à travers le pays, il est plus que jamais déterminé à mettre fin à ce régime dynastique, spoliateur, injuste et criminel d'un autre temps. Il souhaite ouvrir une nouvelle page de l'Histoire du Gabon en jetant les bases de la démocratie, de l'État de droit et du développement durable au service du peuple.

Il ne cèdera pas aux intimidations d'un pouvoir complètement discrédité, qui menace le pays d'une grande instabilité s'il essaye de passer en force, sa réélection par la voie démocratique étant tout simplement impossible. Les éléments de ce plan machiavélique, déjà dénoncés par toute l'opposition

sont en train de se mettre en place sans réaction, pour l'instant, de la Communauté internationale : importation d'armes et recrutement de mercenaires, instrumentalisation de la justice et incarcération ou empoisonnement des opposants, manipulation du fichier électoral, etc. Et ce pouvoir est loin d'en avoir fini avec la violation de la démocratie puisqu'il projette de couper toutes les communications électroniques dans la période entourant le scrutin du 28 août prochain.

Jean Ping n'a aujourd'hui pas peur des mots et, au su de tous les Gabonais et de tous les observateurs du Gabon, il revendique et démontre ces attaques :

- Le massacre de la population à Port Gentil en 2009 suite à la proclamation des résultats électoraux donnant Ali Bongo vainqueur a été passé sous silence : http://www.liberation.fr/planete/2009/09/09/emeutes-a-port-gentil-au-moins-15-morts-selon-un-depute-de-l-opposition_580467
- Le meurtre du jeune étudiant Mboulou Beka lors d'une simple marche de protestation populaire le 20 décembre 2014, jamais reconnu : <http://gabonreview.com/blog/affaire-mboulou-beka-la-famille-assigne-letat-en-justice/>
- Les violences policières sur des commerçantes ou des étudiants, harcelés et spoliés, restées à jamais impunies :
 - o http://www.gabonlibre.com/Gabon-Quand-des-soldats-menotent-et-mettent-nues-des-femmes-video-_a30154.html
 - o <http://www.gabonmaterre.com/immolation-de-berenger-obame-les-conclusions-du-b2-bientot-livrees/>
- Les incarcérations d'opposants politiques, comme celle du jeune Jeff Blampain, dont on a aujourd'hui perdu la trace, passées sous silence : <http://www.jeunes-ecologistes.org/blog/2016/06/repression-politique-au-gabon-liberez-jeff-blampain/>

On peut ajouter à cela :

- Les prisons bidonvilles où les personnes sont traitées comme des chiens : <http://observers.france24.com/fr/20160106-detenus-libreville-prison-bidonville-gabon-afrique>
- L'expulsion sommaire d'étrangers, victimes eux aussi de traitements inhumains : <http://www.afrique7.com/societe/13062-le-gabon-expulse-plus-de-1000-etrangers-clandestins-depuis-juin-2015.html>
- Les violences à répétition exercées contre les étudiants et les professeurs : <http://www.gabonactu.com/2015/03/plusieurs-eleves-asphyxies-par-les-gaz-lacrymogenes-tires-par-des-gendarmes/>
- Les arrestations et les blessés lors du retour de Jean Ping à Libreville en mars 2016 : <http://info241.com/des-heurts-des-arrestations-et-des-blesses-pour-le-retour-de-1642>

Ces violences, ces crimes et ces injustices ne sont-ils pas le fruit d'un État policier qui martyrise sa population ? L'ambition de Jean Ping n'est pas de diffamer mais de dénoncer la situation en vigueur au Gabon.

À propos de Jean Ping

Ancien ministre d'État et directeur de cabinet d'Omar Bongo, Jean Ping a également mené une carrière internationale : d'abord représentant du Gabon à l'Unesco (1978-1984), après une carrière ministérielle dans son pays, il préside l'assemblée générale de l'ONU en 2004-2005 et est élu président de la commission de l'Union africaine en 2008, poste qu'il occupe jusqu'en 2012.

(Voir biographie complète sur www.jeanping.org)

Contact presse

Marie Prouhet, MPRP

+33 (0)6 98 72 65 52 / mprouhet@agencemprp.com